

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 2 (1927)
Heft: 9

Artikel: Die Landwehr-Wiederholungskurse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-705536>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Erziehung ist aber nie dazu geeignet, männliche Charaktere zu schaffen.

Ich glaube, die Schule würde allein dadurch schon genügend zur Vorbereitung zum Wehrdienst arbeiten, wenn sie es als ihre Aufgabe betrachten würde, Manneswesen zu schaffen. Manneswesen und soldatisches Wesen sind dasselbe.

Leut. W. Höhn.

Comarade!

Un journal pour vous! pour vous tous, que vous soyez simple fantassin ou officier supérieur. Nous avons tous la même ambition, le même but!

Toutes les organisations professionnelles, toutes les sociétés, tous les partis ont leur journal, ou du moins une petite feuille. Pourquoi faire? Pour former un lien entre eux, pour leur aider à sauvegarder leurs intérêts, à atteindre leur but. Pourquoi le soldat, qu'il appartienne à l'élite, à la Landwehr ou au Landsturm, n'aurait-il pas aussi son journal, si modeste soit-il? Nous avons tous du sang de soldat dans nos veines. Même quand nous ne sommes pas au service, il nous suffit de nous trouver avec quelques camarades, d'évoquer les souvenirs de l'école de recrues, du cours de répétition pour nous sentir un membre de notre belle armée, de notre régiment, de notre bataillon, et en pensée nous voyons flotter notre drapeau.

Mais cette feuille que tu tiens maintenant dans la main, camarade, elle cherche encore autre chose qu'à éveiller en toi des souvenirs. Elle cherche avant tout d'empêcher ceux qui ont juré fidélité au drapeau à se laisser influencer par les idées défaitistes qui nous viennent du dehors, qui s'attaquent à nos sentiments du devoir et de l'honneur.

Quand ces prétendus bienfaiteurs de l'humanité, ces idéologues qui ne sont souvent que des lâches et des égoïstes, voudront éclabousser la patrie et votre uniforme de leur base venimeuse, gardez vos mains de leur contact et répétez-leur ces paroles décisives prononcées à la fondation de ce journal: «Alors que chaque citoyen suisse aimait et honorait encore la patrie, que chaque soldat suisse regardait son drapeau avec fierté et enthousiasme, notre peuple était bougrement plus content qu'aujourd'hui!» C'est pourquoi cette feuille veut éveiller dans les cœurs de tous ceux qui la lisent ce sentiment si grand, si exaltant: l'amour de la patrie suisse.

Nous sommes soldats! Nous voulons agir comme des soldats et faire joyeusement notre devoir de soldat. A peu d'exceptions près, nous le faisons; nous n'avons donc pas besoin d'un journal qui ne fasse rien d'autre que nous rappeler notre devoir. Non! il a plutôt pour tâche de nous rendre ce devoir agréable. Nous suons, nous soufflons, nous gelons assez au service; qu'il s'arrange donc pour nous apporter tous les mois un peu de délassement, un peu de plaisir. Il va nous renseigner sur bien des choses de notre armée. Il va aussi, et ceci tout spécialement, faire revivre des souvenirs de l'occupation des frontières, réunir et trier tous ce qui se rattache à cette époque et qui est éparé dans tous les coins de la patrie, pour en faire hommage à la vieille garde et le donner en exemple aux jeunes troupes. Si vous ne trouvez pas dans cette rubrique des

souvenirs précisément de votre bataillon et de votre compagnie, ne nous en veuillez pas, qu'il s'agisse de votre bataillon ou d'un autre, de votre compagnie ou d'une autre, en fin de compte tous les souvenirs se ressemblent, et nous ne pouvons pas choisir selon nos préférences personnelles. Le journal apportera d'ailleurs aussi des choses intéressantes et instructives pour tous, des pages d'histoire militaire, des portraits de nos chefs, etc. Et, pour finir, camarades, vous aimeriez aussi rire un peu. Un soldat qui ne sait pas rire et supporter la plaisanterie à l'occasion, n'est pas un vrai soldat, il ne connaît pas son métier. Donc il y aura aussi un coin humoristique dans notre maison.

Encore un mot! Nous, les Suisses, nous ne voulons pas la guerre. Nous avons ces affreux massacres en horreur. Mais il ne suffit pas de désirer la paix. Si pacifique que tu sois, fusilier Sandoz, tu sauras pourquoi tu possèdes un mirifique fusil d'ordonnance numéro 176 389 et deux solides poings, quand un brigand arrivera de l'autre côté de la frontière et menacera ta maison où habitent ta femme et tes enfants, et tu n'hésiteras pas à coquer dur et ferme. Et ni la Société des Nations ni aucun congrès pour la paix universelle ne t'en dissuaderont. De même que le fusilier Sandoz maintiendra en bon état, malgré les garanties de tranquillité et d'ordre que lui donnera la police, son fleugot et ses poings, de même notre patrie doit maintenir toute une armée de fusils et de poings.

Nous ne voulons point avoir affaire avec ce qu'on appelle le militarisme; notre affaire à nous, c'est le Patriotisme et la Défense Nationale.

C'est pourquoi, camarades, il faut soutenir notre jeune entreprise en prenant de nombreux abonnements.

Die Landwehr-Wiederholungskurse.

Die Mittelpresse berichtet:

Bekanntlich ist durch Beschluss der Bundesversammlung die Ausgabe des Militärdepartementes mit maximal 85 Millionen jährlich begrenzt worden. Dieser Beschluss verhindert praktisch die schon seit Kriegsende sistierten Landwehr-Wiederholungskurse. Auch die Rückdeckung des Militärdepartementes durch die Bundesversammlung hindert natürlich nicht, dass der klare Gesetzeswortlaut damit umgangen wird. Haupthinderungsgrund war der Umstand, dass innerhalb der 85 Millionen-Grenze die Einführung des leichten Maschinengewehres vollzogen werden musste. Im Verlaufe dieses Jahres fanden nun weitläufige Versuche über die Ausrüstung dieser Waffe statt. Auf Grund der Ergebnisse wird nun die Kostenfolge abzumessen sein und gleichzeitig in Erfahrung gebracht werden können, ob neben der Einführung des leichten Maschinengewehres auch die Landwehr-Wiederholungskurse noch Raum haben innerhalb der Budgetzahl. Vorläufig hat das Militärdepartement neuerdings Auftrag gegeben, die Durchführung der Landwehr-Wiederholungskurse im Jahr 1928 in den Budgetentwurf aufzunehmen. Von der Ausbalancierung der Zahlen und vom Verhalten der eidgenössischen Räte hängt es ab, ob der gesetzlichen Vorschrift und der militärisch immer wieder betonten Notwendigkeit im kommenden Jahr nachgelebt werden kann oder nicht.